

**RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL
JUIN 2014**





5 AOÛT 2014

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL juin 2014

Les comptes semestriels résumés ont fait l'objet d'un examen limité.

SOMMAIRE

Chapitre 1 – Personne responsable et attestation

Personne qui assume la responsabilité du Rapport financier semestriel
Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

Chapitre 2 – Rapport semestriel d'activité

Chapitre 3 – Comptes

Comptes semestriels résumés
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes
semestriels résumés

Chapitre 4 – Documents accessibles au public

Contacts

Personne qui assume la responsabilité du rapport financier semestriel

Pierre-Yves Dréan, Directeur général

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Pierre-Yves Dréan
Paris, le 5 août 2014

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – JUIN 2014

1 – Evénements significatifs du premier semestre et leurs incidences sur les comptes semestriels

Aucun événement significatif particulier n'est intervenu au cours du premier semestre 2014.

2 – Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2014 et jusqu'au 29 juillet 2014, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun événement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière ou sur le résultat de Banque Palatine.

3 – Activités et résultats du premier semestre 2014

Environnement

Alors que fin 2013 l'amélioration du climat des affaires annonçait une consolidation de la reprise dans les économies avancées, le début d'année 2014 a été plutôt décevant. À l'exception notable de l'Allemagne, l'activité a été moins dynamique que prévu dans les économies avancées tandis que le ralentissement annoncé dans les économies émergentes s'est confirmé. Le commerce mondial s'est nettement contracté pour la première fois depuis 2009.

La France n'a pas été épargnée par la contraction de la demande mondiale, et ses facteurs internes n'ont pas permis d'assurer une reprise dynamique. Le chômage est en hausse ; le climat des affaires est stable depuis neuf mois et reste en dessous de sa moyenne de longue période.

La fin de semestre a été marquée par les annonces de la BCE. Celles-ci ont eu un impact important sur les taux courts. En effet, l'Eonia traite à 0,03% en moyenne depuis la réduction des taux directeurs. Nous observons pour la première fois en zone Euro des taux de dépôts négatifs. Les taux longs ont également baissé sur toute la courbe. Globalement, l'intervention de la BCE a permis de rendre les conditions monétaires et financières plus accommodantes via la baisse des taux d'intérêt et la légère dépréciation du taux de change, ce qui est favorable aux banques, aux Etats et à un certain nombre d'agents privés.

Activité commerciale :

- Marché des Entreprises

Au premier semestre 2014, en dépit d'une conjoncture économique toujours dégradée en France, l'activité commerciale de la Banque Palatine s'est poursuivie et a consolidé son développement sur le marché de la clientèle des Entreprises de taille intermédiaire au travers des trois composantes principales de son activité :

- La conquête sur son cœur de cible des entreprises de plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires se poursuit avec 119 nouvelles entrées en relation.

- La Banque Palatine continue, sur les 6 premiers mois de l'année, d'apporter son soutien au financement de l'économie. Au 30 juin 2014, les encours distribués aux entreprises s'élèvent à 5 490 millions d'euros en croissance de 3 % par rapport à l'encours de début d'année.
- La Banque Palatine a également conforté sa position de collecte de ressources bilancielle auprès des entreprises. Son encours progresse de 1,7 % comparé au 31 décembre 2013 pour s'établir à 10 019 millions d'euros au 30 juin 2014.

- Marché de la Clientèle Privée

Les résultats du marché de la Clientèle privée sont bien orientés sur le premier semestre 2014.

La collecte nette d'épargne (+28.7M€) est en forte progression par rapport à 2013, notamment grâce à une forte augmentation de la collecte nette d'assurance-vie et à l'enrichissement des offres d'investissement proposées aux clients.

A noter également que, dans le cadre du soutien de la Banque Palatine aux ETI, le marché de la Clientèle Privée a ouvert près de 700 PEA PME ETI auprès de ses clients.

Le marché de la Clientèle privée accompagne également ses clients dans leurs différents projets ayant recours au crédit. La production de crédits immobiliers progresse de 17,4 % par rapport à 2013.

La conquête se maintient à un rythme soutenu avec 289 ouvertures de clients cœur de cible avec notamment une montée en puissance de la synergie entre les marchés autour du dirigeant.

La gestion d'actifs – Palatine Asset Management

Les encours de Palatine Asset Management s'élèvent au 30 juin 2014 à 3 300 millions d'euros, à comparer aux 3 500 millions d'euros de début d'année.

La société a bien profité de la progression des marchés actions sur la période, mais souffre du contexte des taux court terme excessivement bas ayant un impact défavorable sur les encours et les frais de gestion des OPCVM monétaires.

Il faut souligner que la gestion active pratiquée par la société de gestion, la bonne tenue des marchés actions et la bonne maîtrise des charges ont contribué à une hausse du résultat semestriel.

Le résultat net s'élève en effet à 5,1 millions d'euros, supérieur de 1 million d'euros par rapport à celui du 30 juin 2013, et en avance par rapport au budget.

Activités et résultats des autres filiales

Ariès Assurances (consolidée par intégration globale) : le résultat net s'élève à 104 000 euros au 30 juin 2014 contre 166 000 euros au 30 juin 2013.

Conservateur Finance (consolidée par mise en équivalence) : la quote-part de résultat net s'élève à 218 000 euros au 30 juin 2013 contre 144 000 euros au 30 juin 2013.

Résultats financiers consolidés

Le résultat net consolidé IFRS au 30 juin 2014 s'élève à 27,7 M€ contre 16,0 M€ en juin 2013, reflétant la hausse du Résultat Brut d'Exploitation et la baisse du coût du risque.

Le PNB du premier semestre 2014 atteint 159,5 M€, en progression de +5,2 %, soit +7,9 M€, par rapport au 30 juin 2013. Cette hausse est expliquée par l'évolution favorable des principales composantes du PNB.

Ainsi, la MNI progresse de 4,1 M€ (+3,8 %) grâce à la croissance des encours clientèle (tant crédits que dépôts), à la hausse des intérêts assimilés et également à une reprise de 1,9 M€ de provisions pour risques PEL.

Les commissions nettes s'élèvent à 43,6 M€ contre 40,3 M€ au 30 juin 2013, soit une hausse de 8,1 % : la Banque (+1,8 M€) et Palatine Asset Management (+1,6 M€) contribuent toutes les deux à cette progression, Ariès affichant une baisse de -0,1 M€.

Le total des charges d'exploitation atteint -89,5 M€, en hausse de 2,2 M€ (+2,6 %) par rapport au premier semestre 2013, reflétant pour l'essentiel l'évolution des coûts sur la Banque, alors que PAM affiche une légère baisse.

Le RBE au 30 juin 2014 s'établit donc à 70,0 M€, en progression de 5,7 M€ (+8,8 %) par rapport à la référence de juin 2013. Le coefficient d'exploitation consolidé se situe à 56,1 %, en amélioration de 1,5 point par-rapport à 2013.

Le coût du risque du premier semestre 2014 atteint -26,3 M€, en baisse de 14,0 M€ contre la même période en 2013. Les dotations nettes à fin juin 2013 incluaient toutefois un montant de -18 M€ sur un dossier spécifique de place.

Au 30 juin 2014, la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence s'élève à 0,22 M€, générée en totalité par Conservateur Finance. Ce montant se compare à une référence du premier semestre 2013 de 0,14 M€.

Les ratios financiers Tier One et de liquidité demeurent à des niveaux élevés avec respectivement 9,1 % (*) et 107,6 %.

Bilan consolidé

Le bilan consolidé de la Banque atteint 14 931 M€ au 30 juin 2014, une progression de +1 348 M€ par rapport au 31 décembre 2013.

A l'actif, les postes « Caisse, Banques Centrales et CCP » ainsi que « Actifs financiers disponibles à la vente » progressent respectivement de 1 014 M€ et de 470 M€, reflétant la mise en œuvre d'actions sur la trajectoire de croissance du ratio LCR (Bâle III) de la Banque. Les prêts et créances sur la clientèle progressent de 97 M€.

Au passif, la principale variation porte sur les Dettes représentées par un titre, qui affichent une hausse de 828 M€ pour atteindre 3 375 M€, reflétant la collecte réalisée sur le premier semestre.

Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 798 M€.

() Ce chiffre est communiqué à titre provisoire.*

4 – Gestion des risques

Risque de taux et de liquidité

Les risques de taux et de liquidité sont gérés dans le cadre de la gestion actif/passif de la Banque dont les objectifs sont de protéger le bilan de la Banque et les marges commerciales en assurant la régularité des résultats par une maîtrise et une couverture adaptée de ces risques.

Un Comité de Gestion de Bilan assure trimestriellement cette gestion, étant entendu que la liquidité est en outre suivie quotidiennement et mensuellement par des indicateurs internes et réglementaires soumis à limites.

Ces risques sont mesurés :

- selon une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors-bilan à la date d'analyse
- selon une approche dynamique intégrant des prévisions d'activités sur l'exercice en cours et les deux suivants.

Risque de crédit

Banque Palatine n'a pas d'engagements sur des pays figurant dans la liste des pays à risque définie par BPCE.

Le contexte économique difficile engendre une augmentation du coût du risque. Le taux de douteux sur engagements bilan et hors-bilan de la Banque Commerciale ressort ainsi à 6,3 % contre 5,4% en 2013.

5 – Perspectives, principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les résultats financiers 2014 s'inscriront dans le prolongement du premier semestre et matérialiseront le maintien de la rentabilité exprimée au travers du Coefficient d'exploitation. Cette performance permettra d'absorber un coût du risque élevé dû à l'impact des difficultés de quelques entreprises de taille moyenne.

La Banque Palatine s'inscrira sur la trajectoire Bâle 3 du Groupe BPCE avec notamment le respect du ratio de liquidité LCR à fin 2014.



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Banque Palatine S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2014**

Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014
Banque Palatine S.A.
42, rue d'Anjou - 75008 Paris
Ce rapport contient 33 pages

Référence : FO-143-03



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Banque Palatine S.A.

Siège social : 42, rue d'Anjou - 75008 Paris
Capital social : €.538 802 680

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Banque Palatine S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n°2.2 « Référentiel » des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2014.

1er août 2014

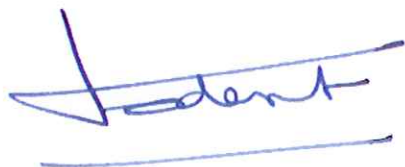
2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 1er août 2014

KPMG Audit FS I

PricewaterhouseCoopers Audit



Fabrice Odent
Associé



Anik Chaumartin
Associée



Lionel Lepetit
Associé

30 JUIN 2014

**COMPTES CONSOLIDES RESUMES IFRS
DU GROUPE PALATINE
AU 30 JUIN 2014**

I. BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/14	31/12/13
Caisse, banques centrales		1 048,8	35,0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.1	43,1	39,0
Instruments dérivés de couverture	3.2	13,0	11,5
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	896,0	425,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.5.1	5 044,9	5 338,9
Prêts et créances sur la clientèle	3.5.2	7 418,7	7 321,4
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	101,8	175,0
Actifs d'impôts courants		0,0	0,3
Actifs d'impôts différés		20,6	21,3
Comptes de régularisation et actifs divers		292,3	161,1
Participations dans les entreprises mises en équivalence		4,2	4,7
Immobilisations corporelles		22,4	23,9
Immobilisations incorporelles		20,9	20,3
Ecarts d'acquisition	3.8	4,1	4,1
TOTAL DE L'ACTIF		14 930,8	13 582,4

PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/14	31/12/13
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.2	36,9	33,5
Instruments dérivés de couverture	3.2	115,8	50,0
Dettes envers les établissements de crédit	3.9.1	2 263,9	2 089,7
Dettes envers la clientèle	3.9.2	8 065,5	7 834,3
Dettes représentées par un titre	3.10	3 375,1	2 547,3
Passifs d'impôts courants		4,0	2,1
Passifs d'impôts différés		2,3	1,9
Comptes de régularisation et passifs divers		185,2	151,0
Provisions	3.11	43,8	42,9
Dettes subordonnées	3.12	40,2	40,5
Capitaux propres		798,1	789,2
Capitaux propres part du groupe		798,1	789,2
Capital et primes liées		595,5	595,5
Réserves consolidées		173,0	153,8
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1,9	1,0
Résultat de la période		27,7	38,9
Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
TOTAL DU PASSIF		14 930,8	13 582,4

Les informations du 31 décembre 2013 n'ont pas été retraitées de l'effet de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11. Les impacts de ces deux normes sont présentés en note 2.3 « Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 ».

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	4.1	187,6	177,2
Intérêts et charges assimilées	4.1	-76,2	-70,0
Commissions (produits)	4.2	49,5	47,5
Commissions (charges)	4.2	-5,9	-7,2
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	4,6	4,0
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	0,5	0,5
Produits des autres activités	4.5	1,3	0,4
Charges des autres activités	4.5	-1,9	-0,8
PRODUIT NET BANCAIRE		159,5	151,6
Charges générales d'exploitation	4.6	-84,4	-82,1
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-5,1	-5,1
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		70,0	64,4
Coût du risque	4.7	-26,3	-40,3
RESULTAT D'EXPLOITATION		43,7	24,1
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4.8	0,2	0,1
RESULTAT AVANT IMPOTS		43,9	24,2
Impôts sur le résultat	4.9	-16,2	-8,2
RESULTAT NET		27,7	16,0
Résultat net part du groupe		27,7	16,0
Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0

III. RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net	27,7	16,0
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,8	-0,2
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	0,4	0,5
Impôts	-0,4	0,0
Éléments recyclables en résultat	0,8	0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt)	0,8	0,3
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	28,5	16,3
Part du groupe	28,5	16,3
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0

Les informations du 1^{er} semestre 2013 n'ont pas été retraitées de l'effet de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11. Les impacts de ces deux normes sont présentés en note 2.3 « Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 ».

IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes liées				Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves	Titres super subordonnés à durée indéterminée		Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers		Ecart de réévaluation sur passif social				
							Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
<i>en millions d'euros</i>													
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2013	538,8	56,7	141,8	80,0	-47,6	-0,1	2,5	-0,1	0,1	0,0	772,1	0,0	772,1
Distribution			-19,9								-19,9		-19,9
Rémunération des titres supersubordonnés					-0,3						-0,3		-0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							-0,1	0,3			0,2		0,2
Résultat										16,0	16,0		16,0
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2013	538,8	56,7	121,9	80,0	-47,9	-0,1	2,4	0,2	0,1	16,0	768,1	0,0	768,1
Rémunération des titres supersubordonnés					-0,3						-0,3		-0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							-1,4	-0,2			-1,6		-1,6
Résultat										22,9	22,9		22,9
Autres variations					0,1						0,1		0,1
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	538,8	56,7	121,9	80,0	-48,1	-0,1	1,0	0,0	0,1	38,9	789,2	0,0	789,2
Affectation du résultat de l'exercice 2013			37,7		1,2					-38,9	0,0		0,0
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2014	538,8	56,7	159,6	80,0	-46,9	-0,1	1,0	0,0	0,1	0,0	789,2	0,0	789,2
Distribution			-19,4								-19,4		-19,4
Rémunération des titres supersubordonnés					-0,3						-0,3		-0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							0,6	0,3			0,9		0,9
Résultat										27,7	27,7		27,7
Autres variations			0,4		-0,4						0,0		0,0
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2014	538,8	56,7	140,6	80,0	-47,6	-0,1	1,6	0,3	0,1	27,7	798,1	0,0	798,1

V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat avant impôts	43,9	24,2
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5,1	5,1
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	19,2	31,8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0,5	0,2
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	-2,4	-2,7
Produits/charges des activités de financement	0,0	0,4
Autres mouvements	-91,2	46,1
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	-68,8	80,9
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	786,4	-1 259,1
Flux liés aux opérations avec la clientèle	118,5	951,0
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	476,8	178,1
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-61,4	-50,0
Impôts versés	-13,2	-4,1
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 307,1	-184,1
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	1 282,2	-79,0
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	75,6	8,1
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-4,2	-3,8
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	71,4	4,3
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽¹⁾	-19,2	-19,9
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-0,3	-0,7
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	-19,5	-20,6
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE (D)	0,0	0,0
FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	1 334,1	-95,3
Caisse et banques centrales	35,0	455,5
Caisse et banques centrales (actif)	35,0	455,5
Opérations à vue avec les établissements de crédit	-313,8	-188,0
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	42,4	46,8
Comptes et prêts à vue	43,6	28,2
Comptes créditeurs à vue	-399,9	-263,0
Trésorerie à l'ouverture	-278,8	267,5
Caisse et banques centrales	1 048,8	51,1
Caisse et banques centrales (actif)	1 048,8	51,1
Opérations à vue avec les établissements de crédit	6,5	121,1
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	59,8	42,4
Comptes et prêts à vue	95,8	451,8
Comptes créditeurs à vue	-149,1	-373,1
Trésorerie à la clôture	1 055,3	172,2
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 334,1	-95,3

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires correspondent à la distribution de dividendes.

⁽²⁾ Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignation.

Les informations du 1^{er} semestre 2013 n'ont pas été retraitées de l'effet de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11. Les impacts de ces deux normes sont présentés en note 2.3 « Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 ».

VI. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE PALATINE

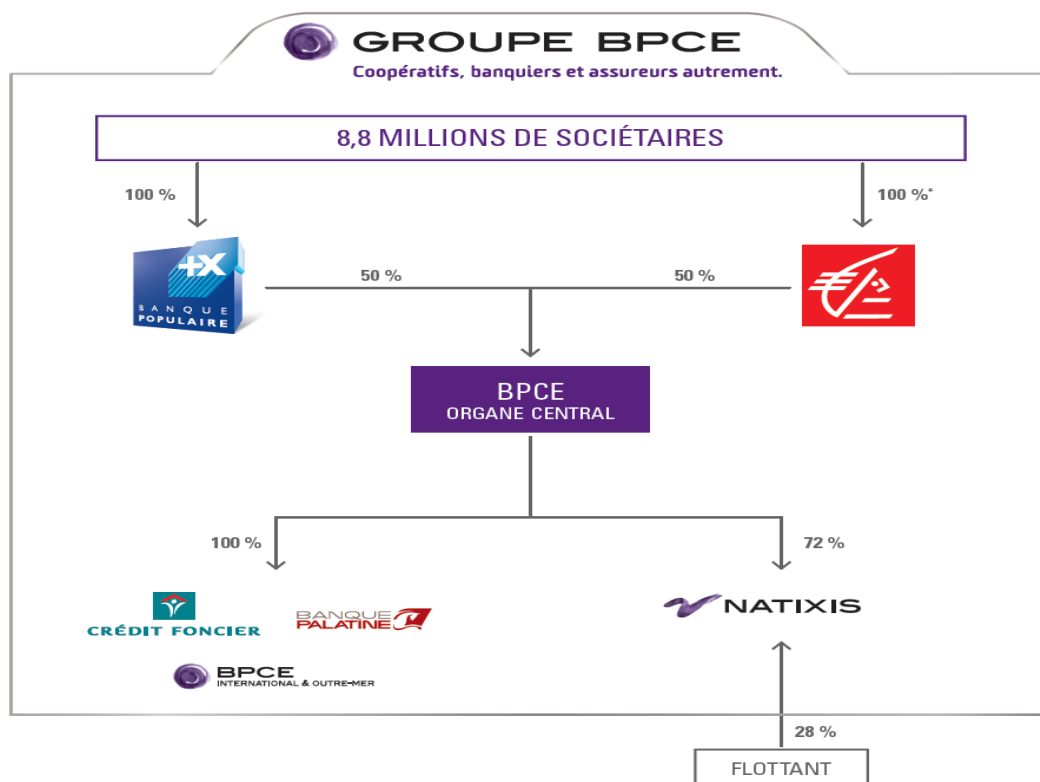
NOTE 1 – CADRE GENERAL.....	8
1.1 LE GROUPE BPCE ET LA BANQUE PALATINE	8
1.2 MÉCANISME DE GARANTIE	9
1.3 EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS.....	10
1.4 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	10
NOTE 2 – NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE	11
2.1 CADRE RÉGLEMENTAIRE	11
2.2 RÉFÉRENTIEL	11
2.3 PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 10 ET IFRS 11	12
2.4 RECOURS À DES ESTIMATIONS	12
2.5 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DATE DE CLÔTURE	14
NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN.....	15
3.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT.....	15
3.1.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	15
3.1.2 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	15
3.1.3 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TRANSACTION	15
3.2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE.....	15
3.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	16
3.4 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	16
3.4.1 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	16
3.4.2 ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS CLASSÉS EN NIVEAU 3 DE LA HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR.....	17
3.4.3 ANALYSE DES TRANSFERTS ENTRE NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR	17
3.4.4 SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 AUX VARIATIONS DE PRINCIPALES HYPOTHÈSES	17
3.5 PRÊTS ET CRÉANCES.....	17
3.5.1 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	17
3.5.2 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE.....	18
3.6 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	18
3.7 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	18
3.8 ECARTS D'ACQUISITION.....	19
3.9 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE	20
3.9.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	20
3.9.2 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	20
3.10 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	21
3.11 PROVISIONS	21
3.12 DETTES SUBORDONNÉES	21
3.13 ACTIONS ORDINAIRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS.....	22
3.13.1 ACTIONS ORDINAIRES	22
3.13.2 TITRES SUPERSUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE CLASSÉS EN CAPITAUX PROPRES	22
NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
4.1 INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS	23
4.2 PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS	23
4.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	23
4.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	23
4.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	24
4.6 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	24
4.7 RISQUE DE CRÉDIT	24
4.7.1 COÛT DU RISQUE.....	24
4.7.2 DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	24

4.8	QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	25
4.9	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	25
4.9.1	COMPOSANTE DU POSTE « IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT »	25
4.9.2	RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE	25
NOTE 5 – INFORMATIONS SECTORIELLES		26
NOTE 6 – ENGAGEMENTS		27
6.1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	27
6.2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	27
NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE.....		28
NOTE 8 – COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS		29
8.1	ACTIFS FINANCIERS.....	29
8.2	PASSIFS FINANCIERS	29
NOTE 9 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION		30

Note 1 – Cadre général

1.1 Le Groupe BPCE et la Banque Palatine

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Epargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



* Via les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 100 % par les SLE. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, structure cotée détenue à 71,8 %, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque Commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-Mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

Banque Palatine

La Banque Palatine est une société anonyme à Conseil d'administration, filiale détenue à 100 % par l'organe central BPCE. Son siège social est situé au 42 rue d'Anjou - 75008 Paris (France).

Les activités de ses principales filiales et participations se répartissent autour de deux pôles :

- les activités de services financiers et de gestion d'actifs ;
- les activités d'assurance.

1.2 Mécanisme de garantie

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants, ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Epargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Epargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts est de 176,0 millions d'euros au 30 juin 2014 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du Groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Epargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du Groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Le Directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3 Evénements significatifs

Aucun événement significatif particulier n'est intervenu au cours du premier semestre 2014.

1.4 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2014 et jusqu'au 29 juillet 2014, date d'examen des comptes par le Conseil d'administration, aucun événement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière consolidée ou sur le résultat consolidé du Groupe Palatine.

Note 2 – Normes comptables applicables et comparabilité

2.1 Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Palatine a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture¹.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2014 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

2.2 Référentiel

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers au 31 décembre 2013 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et plus particulièrement :

- Nouvelles normes sur la consolidation, IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités »

La Commission européenne a adopté le 11 décembre 2012 le règlement (UE) n°1254/2012 relatif aux normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités » et le 4 avril 2013 le règlement (UE) n°313/2013 relatif aux dispositions transitoires applicables à ces nouvelles normes.

Les normes IFRS 10 et IFRS 11 sont appliquées de manière rétrospective. En raison du caractère peu significatif de l'impact de la première application de ces normes, l'information financière n'a pas été retraitée.

Les impacts de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 sur les états financiers au 31 décembre 2013 sont présentés en note 2.3 « Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 ».

En conséquence de ces nouvelles normes, la Commission européenne a également adopté le 11 décembre 2012 la modification du règlement (CE) n°1126/2008 concernant les normes IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

- Amendement à IAS 32 « Présentation : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »

La Commission européenne a adopté le 13 décembre 2012 le règlement (UE) n°1256/2012, modifiant le règlement (CE) n°1126/2008 et portant notamment

¹ Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

adoption de modifications à la norme IAS 32. Ces modifications, applicables au 1er janvier 2014 de manière rétrospective, clarifient les règles relatives à la présentation compensée au bilan d'actifs ou de passifs financiers. Ces clarifications portent notamment sur les notions de « droit juridiquement exécutoire de compenser » et de « règlement simultané ».

L'impact de cet amendement sur la présentation des comptes du Groupe n'est pas significatif.

- Amendement à IAS 39 et IFRS 9 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »

La Commission européenne a adopté le 19 décembre 2013 le règlement (UE) n°1375/2013, modifiant le règlement (CE) n°1126/2008 et portant adoption de modifications apportées à la norme IAS 39. Ces modifications, applicables au 1er janvier 2014, permettent par exception la poursuite de la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe Palatine.

2.3 Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11

L'application des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11 n'a eu aucun impact sur le périmètre de consolidation du Groupe Palatine.

2.4 Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige, dans certains domaines, la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2014, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (cf. note ci-après « Détermination de la juste valeur ») ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente, ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA - *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de non-exécution (DVA - *Debit Valuation Adjustment*). Leur évaluation se fonde sur des paramètres historiques.

Au 30 juin 2014, les montants de CVA et de DVA n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe Palatine.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2 « Mécanisme de garantie ») ne font pas l'objet de calcul de CVA, ni de DVA dans les comptes du Groupe.

Juste valeur en date de comptabilisation initiale

Pour la majorité des transactions conclues, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale.

Hiérarchie de la juste valeur

- **Juste valeur de niveau 1 et notion de marché actif**

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

- **Juste valeur de niveau 2**

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation observables sur les marchés (« juste valeur de niveau 2 »).

Les valorisations de « niveau 2 » s'appuient sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation des cash flows futurs, technique d'interpolation...).

- **Juste valeur de niveau 3**

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

Transferts entre niveaux de juste valeur

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 3.4.3 « Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur ».

Cas particuliers : juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés avec précaution.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

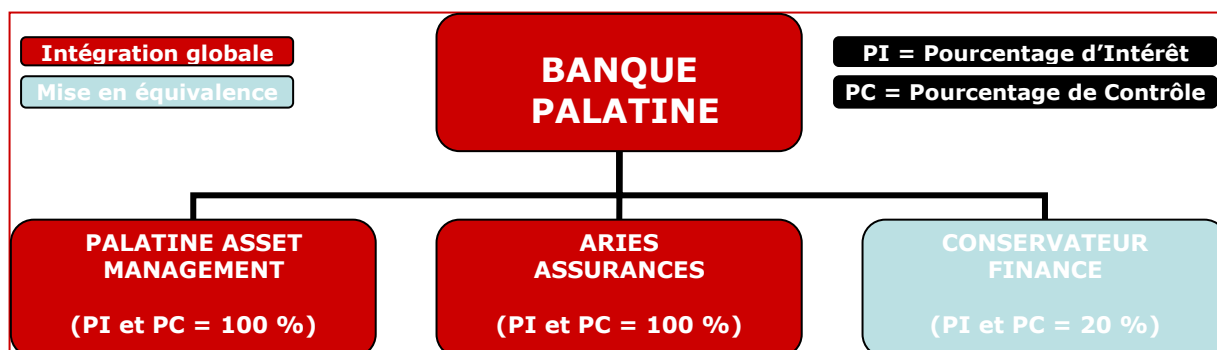
Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

2.5 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Palatine est la Banque Palatine. Le Groupe comprend :



Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2014. Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2014.

Note 3 – Notes relatives au bilan

3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de comptabiliser à la juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission, au titre de l'option offerte par la norme IAS 39.

3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers du portefeuille de transaction sont composés d'instruments financiers dérivés négociés dans le cadre des activités de gestion de position du Groupe.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
	Transaction	Transaction
Dérivés de transaction	43,1	39,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	43,1	39,0

3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Au passif, le portefeuille de transaction est composé d'instruments financiers dérivés.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Dérivés de transaction	36,9	33,5
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	36,9	33,5

3.1.3 Instruments dérivés de transaction

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	3 349,8	33,6	27,8	2 821,1	22,9	17,7
Instruments de change	1 344,2	0,0	0,0	1 323,7	0,0	0,0
Opérations fermes	4 694,0	33,6	27,8	4 144,8	22,9	17,7
Instruments de taux	1 941,5	1,5	1,0	1 917,9	4,5	4,2
Instruments de change	1 425,4	8,0	8,1	1 069,9	11,6	11,6
Opérations conditionnelles	3 366,9	9,5	9,1	2 987,8	16,1	15,8
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE TRANSACTION	8 060,9	43,1	36,9	7 132,6	39,0	33,5

3.2 Instruments dérivés de couverture

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	1 937,5	11,9	115,3	1 492,1	11,3	50,0
Opérations fermes	1 937,5	11,9	115,3	1 492,1	11,3	50,0
Couverture de juste valeur	1 937,5	11,9	115,3	1 492,1	11,3	50,0
Instruments de taux	649,4	1,1	0,5	168,4	0,2	0,0
Opérations fermes	649,4	1,1	0,5	168,4	0,2	0,0
Couverture de flux de trésorerie	649,4	1,1	0,5	168,4	0,2	0,0
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	2 586,9	13,0	115,8	1 660,5	11,5	50,0

3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (« Actifs financiers à la juste valeur », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » ou « Prêts et créances »).

en millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Effets publics et valeurs assimilées	602,7	0,0
Obligations et autres titres à revenu fixe	272,5	401,4
Créances douteuses	0,2	0,2
Titres à revenu fixe	875,4	401,6
Actions et autres titres à revenu variable	20,8	24,5
Prêts	0,1	0,1
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	896,3	426,2
Dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts	-0,2	-0,2
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-0,1	-0,1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	896,0	425,9
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	4,6	3,8

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés durablement (i.e. via le compte de résultat) en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le Groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constitue des indices de perte de valeur.

Au 30 juin 2014, les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres concernent plus particulièrement des effets publics, des obligations et autres titres à revenu fixe.

3.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

3.4.1 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

	30/06/2014			Total	31/12/2013			Total
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)		Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	
<i>en millions d'euros</i>								
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments dérivés	0,0	43,1	0,0	43,1	0,0	39,0	0,0	39,0
Dont dérivés de taux	0,0	35,0	0,0	35,0	0,0	27,4	0,0	27,4
Dont dérivés de change	0,0	8,1	0,0	8,1	0,0	11,6	0,0	11,6
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0,0	43,1	0,0	43,1	0,0	39,0	0,0	39,0
Dérivés de taux	0,0	13,0	0,0	13,0	0,0	11,5	0,0	11,5
Instruments dérivés de couverture	0,0	13,0	0,0	13,0	0,0	11,5	0,0	11,5
Titres de participation	0,0	0,0	2,4	2,4	0,0	0,0	2,6	2,6
Autres titres	893,5	0,0	0,0	893,5	418,7	4,5	0,0	423,2
Dont titres à revenu fixe	875,2	0,0	0,0	875,2	401,3	0,0	0,0	401,3
Dont titres à revenu variable	18,3	0,0	0,0	18,3	17,4	4,5	0,0	21,9
Autres actifs financiers	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Actifs financiers disponibles à la vente	893,6	0,0	2,4	896,0	418,8	4,5	2,6	425,9
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments dérivés	0,0	36,9	0,0	36,9	0,0	33,5	0,0	33,5
Dont dérivés de taux	0,0	28,8	0,0	28,8	0,0	21,9	0,0	21,9
Dont dérivés de change	0,0	8,1	0,0	8,1	0,0	11,6	0,0	11,6
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0,0	36,9	0,0	36,9	0,0	33,5	0,0	33,5
Dérivés de taux	0,0	115,8	0,0	115,8	0,0	50,0	0,0	50,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	115,8	0,0	115,8	0,0	50,0	0,0	50,0

3.4.2 Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

	31/12/2013	Evénements de gestion de la période	
		Ventes / Remboursements	30/06/2014
<i>en millions d'euros</i>			
ACTIFS FINANCIERS			
Titres de participation	2,6	-0,2	2,4
Actifs financiers disponibles à la vente	2,6	-0,2	2,4

Au 30 juin 2014, les instruments financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables correspondent aux titres de participation non consolidés.

3.4.3 Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur

Aucun transfert entre niveaux de hiérarchie de juste valeur n'est intervenu au cours du premier semestre 2014.

3.4.4 Sensibilité de la juste valeur de niveau 3 aux variations de principales hypothèses

A l'exception des titres de participation non consolidés, le Groupe Palatine n'a pas d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur de niveau 3.

3.5 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le Groupe est classée dans cette catégorie.

3.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 044,9	5 338,9
TOTAL DES PRÊTS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 044,9	5 338,9

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 5.044,9 millions d'euros au 30 juin 2014 (5.338,9 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Décomposition des prêts et créances bruts sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	59,8	42,4
Comptes et prêts	4 970,2	5 281,7
Titres assimilés à des prêts et créances	12,2	12,2
Autres prêts et créances sur les établissements de crédit	2,6	2,5
Prêts et créances dépréciés	0,1	0,1
TOTAL DES PRÊTS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 044,9	5 338,9

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations, compris dans la ligne « Comptes ordinaires débiteurs », s'élèvent à 250,4 millions d'euros au 30 juin 2014 (245,0 millions d'euros au 31 décembre 2013).

3.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêts et créances sur la clientèle	7 679,7	7 564,1
Dépréciations individuelles	-245,3	-226,0
Dépréciations sur base de portefeuilles	-15,7	-16,7
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	7 418,7	7 321,4

Décomposition des prêts et créances bruts sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	451,2	351,6
Créances commerciales	176,7	0,0
Crédits de trésorerie	1 219,0	1 485,9
Crédits à l'équipement	1 569,4	1 509,6
Crédits au logement	1 701,1	1 692,1
Crédits à l'exportation	96,2	92,9
Autres crédits	1 742,7	1 779,3
Prêts subordonnés	3,8	3,7
Autres concours à la clientèle	6 508,9	6 563,5
Titres assimilés à des prêts et créances	183,5	140,3
Titres assimilés à des prêts et créances douteux	4,0	4,0
Prêts et créances dépréciés	532,1	504,7
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE	7 679,7	7 564,1

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 7.418,7 millions d'euros au 30 juin 2014 (7.321,4 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Le taux de dépréciation des prêts et créances douteux (hors titres assimilés) s'élève à 46,1 % au 30 juin 2014 (44,9 % au 31 décembre 2013).

3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable ayant une date d'échéance déterminée et que le Groupe a l'intention manifeste et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Effets publics et valeurs assimilées	60,3	132,8
Obligations et autres titres à revenu fixe	41,5	42,2
Montant brut des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	101,8	175,0
Dépréciation	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHÉANCE	101,8	175,0

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 101,8 millions d'euros au 30 juin 2014 (175,0 millions d'euros au 31 décembre 2013).

3.7 Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements des normes IAS 39, IFRS 7.12 et 7.12A « Reclassements d'actifs financiers », le Groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers au cours de l'exercice 2009. Aucun reclassement n'a été effectué au cours des exercices 2010 à 2013, ni au cours du 1^{er} semestre 2014.

Portefeuille d'actifs financiers reclassés

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable à la date du reclassement	Valeur nette comptable au 31/12/2013	Valeur nette comptable au 30/06/2014	Juste valeur au 31/12/2013	Juste valeur au 30/06/2014
Actifs reclassés en 2009					
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	22,8	19,8	19,5	31,8	33,3
Total des titres reclassés en 2009	22,8	19,8	19,5	31,8	33,3
Actifs reclassés de 2010 à 2014					
Total des titres reclassés de 2010 à 2014	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS RECLASSES	22,8	19,8	19,5	31,8	33,3

Résultats afférents aux actifs financiers reclassés et résultats qui auraient été comptabilisés

Résultat du 1^{er} semestre 2014 relatif aux actifs financiers reclassés :

<i>en millions d'euros</i>	Produit net bancaire	Coût du risque	Total (avant impôts)
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	-1,6		-1,6
TOTAL DES RESULTATS AFFERENTS AUX ACTIFS FINANCIERS RECLASSES	-1,6	0,0	-1,6

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur les actifs financiers transférés s'élèvent à une charge de 2,6 millions d'euros au 30 juin 2014.

Variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés :

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Variation de juste valeur qui aurait été enregistrée en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :		
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	0,0	-0,7
TOTAL DE LA VARIATION DE JUSTE VALEUR QUI AURAIT ÉTÉ COMPTABILISÉE SI LES ACTIFS FINANCIERS N'AVAIENT PAS ÉTÉ RECLASSES	0,0	-0,7

3.8 Ecarts d'acquisition

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeur brute à l'ouverture	4,1	4,1
Valeur brute à la clôture	4,1	4,1
Cumul des pertes de valeur à la clôture	0,0	0,0
Valeur nette à la clôture	4,1	4,1

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/14	31/12/13
Aries Assurances	4,1	4,1
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	4,1	4,1

3.9 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

3.9.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes à vue	155,6	409,3
Dettes rattachées	0,2	0,4
Dettes à vue envers les établissements de crédit	155,8	409,7
Emprunts et comptes à terme	2 011,8	1 481,8
Opérations de pension	91,2	189,1
Dettes rattachées	5,2	9,1
Dettes à terme envers les établissements de crédit	2 108,2	1 680,0
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 263,9	2 089,7

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 2.263,9 millions d'euros au 30 juin 2014 (2.089,7 millions d'euros au 31 décembre 2013).

3.9.2 Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	5 570,8	5 070,3
Livret A	159,8	158,7
Livret B	433,9	456,3
Livret Jeune	0,7	0,7
Plan et Compte Epargne Logement	278,3	276,6
Livret de développement durable	89,4	88,2
Plan Epargne Populaire	1,0	1,3
Autres comptes d'épargne à régime spécial	24,5	24,1
Dettes rattachées	7,7	0,0
Comptes d'épargne à régime spécial	995,3	1 005,9
Comptes et emprunts à vue	35,3	26,6
Comptes et emprunts à terme	1 461,4	1 725,8
Dettes rattachées	2,7	5,7
Autres comptes de la clientèle	1 499,4	1 758,1
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	8 065,5	7 834,3

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers la clientèle s'élève à 8.065,5 millions d'euros au 30 juin 2014 (7.834,3 millions d'euros au 31 décembre 2013).

3.10 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes subordonnées ».

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	10,0	10,0
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	3 360,6	2 533,8
Total	3 370,6	2 543,8
Dettes rattachées	4,5	3,5
TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	3 375,1	2 547,3

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes représentées par un titre s'élève à 3.375,1 millions d'euros au 30 juin 2014 (2.547,3 millions d'euros au 31 décembre 2013).

3.11 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2014
Provisions pour engagements sociaux	15,4	0,4	-0,3	0,0	15,5
Provisions pour activité d'épargne logement	7,7	0,0	-1,9	0,0	5,8
Provisions pour engagements hors bilan	14,8	4,2	-2,5	-0,7	15,8
Provisions pour litiges	3,1	0,6	-0,3	0,0	3,4
Autres provisions	1,9	1,5	-0,8	0,7	3,3
Autres provisions	27,5	6,3	-5,5	0,0	28,3
TOTAL DES PROVISIONS	42,9	6,7	-5,8	0,0	43,8

3.12 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Dettes subordonnées à durée déterminée	40,0	40,0
Total	40,0	40,0
Dettes rattachées	0,2	0,5
TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES	40,2	40,5

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes subordonnées s'élève à 40,2 millions d'euros au 30 juin 2014 (40,5 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les titres supersubordonnés qualifiés d'instruments de capitaux propres sont présentés à la note 3.13.2 « Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres ».

3.13 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

3.13.1 Actions ordinaires

en millions d'euros	30/06/14			31/12/13		
	Nombre d'actions	Nominal	Capital	Nombre d'actions	Nominal	Capital
ACTIONS ORDINAIRES BANQUE PALATINE						
Valeur à l'ouverture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8
Valeur à la clôture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8

3.13.2 Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

Entité émettrice	Date d'émission	Prix d'émission	Devise d'émission	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux d'intérêt	Majoration d'intérêts -en points de base- (1)	30/06/2014 (en millions d'euros)
BPCE	28/12/2004	15,0	EUR	28/12/2014	Euribor 3M + 1,0%	1% supplémentaire	15,0
BPCE	20/12/2005	65,0	EUR	20/12/2015	Euribor 3M + 0,92%	1% supplémentaire	65,0
TOTAL DES DETTES SUPERSUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE							80,0

(1) au-dessus de l'Euribor 3 mois

Note 4 – Notes relatives au compte de résultat

4.1 Intérêts, produits et charges assimilés

en millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	119,6	-26,6	93,0	112,5	-30,6	81,9
- Opérations avec la clientèle (hors régime spécial)	117,7	-18,9	98,8	112,6	-21,2	91,4
- Comptes d'épargne à régime spécial	1,9	-7,7	-5,8	-0,1	-9,4	-9,5
Prêts et créances avec les établissements de crédit	34,3	-10,3	24,0	39,8	-11,0	28,8
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	//////	-11,3	-11,3	//////	-8,4	-8,4
Instruments dérivés de couverture	7,5	-28,0	-20,5	7,8	-20,0	-12,2
Actifs financiers disponibles à la vente	21,6	0,0	21,6	12,4	0,0	12,4
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2,3	0,0	2,3	2,6	0,0	2,6
Actifs financiers dépréciés	2,3	0,0	2,3	2,1	0,0	2,1
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	187,6	-76,2	111,4	177,2	-70,0	107,2

4.2 Produits et charges de commissions

en millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1
Opérations avec la clientèle	14,8	0,0	14,8	15,1	0,0	15,1
Prestation de services financiers	2,3	-3,5	-1,2	2,0	-3,1	-1,1
Vente de produits d'assurance vie	6,0	//////	6,0	5,7	//////	5,7
Moyens de paiement	5,3	-2,1	3,2	4,6	-2,5	2,1
Opérations sur titres	0,8	-0,1	0,7	0,6	-1,4	-0,8
Activités de fiducie	18,8	0,0	18,8	18,3	0,0	18,3
Opérations sur instruments financiers à terme et de hors-bilan	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres commissions	1,4	-0,1	1,3	1,1	-0,1	1,0
TOTAL DES COMMISSIONS	49,5	-5,9	43,6	47,5	-7,2	40,3

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultats sur instruments dérivés de transaction	2,7	2,1
Résultats sur opérations de couverture	0,0	0,0
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	0,0	0,0
* Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	-76,5	17,6
* Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	76,5	-17,6
Résultats sur opérations de change	1,9	1,9
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	4,6	4,0

4.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultats de cession	0,5	0,4
Dividendes reçus	0,0	0,1
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	0,5	0,5

4.5 Produits et charges des autres activités

en millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Charges refacturées et produits rétrocedés	0,3	-0,4	-0,1	0,3	-0,5	-0,2
Autres produits et charges divers d'exploitation	0,3	-1,5	-1,2	0,1	-0,3	-0,2
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1,3	-1,9	-0,6	0,4	-0,8	-0,4
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	1,3	-1,9	-0,6	0,4	-0,8	-0,4

4.6 Charges générales d'exploitation

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Charges de personnel	-56,3	-54,1
Impôts et taxes	-3,7	-3,6
Services extérieurs	-24,4	-24,4
Autres frais administratifs	-28,1	-28,0
TOTAL DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-84,4	-82,1

La décomposition des charges de personnel est présentée ci-dessous :

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Salaires et traitements	-33,4	-32,5
Charges des régimes à prestations et cotisations définies	-3,7	-3,4
Autres charges sociales et fiscales	-17,4	-16,5
Intéressement et participation	-1,8	-1,7
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	-56,3	-54,1

4.7 Risque de crédit

4.7.1 Coût du risque

Coût du risque de la période

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	-27,0	-40,4
Récupérations sur créances amorties	1,0	0,6
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-0,3	-0,5
TOTAL DU COÛT DU RISQUE	-26,3	-40,3

Coût du risque de la période par nature d'actifs

en millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Opérations avec la clientèle	-24,7	-36,7
Engagements par signature	-1,6	-3,6
TOTAL DU COÛT DU RISQUE	-26,3	-40,3

4.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

en millions d'euros	31/12/2013	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Autres variations	30/06/2014
Actifs financiers disponibles à la vente	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Opérations avec la clientèle	242,7	43,0	-20,0	-4,7	0,0	261,0
DEPRECIATIONS DEDUITES DE L'ACTIF	242,9	43,0	-20,0	-4,7	0,0	261,2
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS HORS BILAN	14,8	4,2	-2,5	0,0	-0,7	15,8
TOTAL DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CREDIT	257,7	47,2	-22,5	-4,7	-0,7	277,0

4.8 Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Sociétés financières		
Conservateur Finance	0,2	0,1
TOTAL DE LA QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0,2	0,1

4.9 Impôts sur le résultat

4.9.1 Composante du poste « Impôts sur le résultat »

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Impôts courants	-15,4	-7,3
Impôts différés	-0,8	-0,9
IMPOT SUR LE RESULTAT	-16,2	-8,2

4.9.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net (part du groupe)	27,7	16,0
Quote part de résultat des entreprises mises en équivalence	-0,2	-0,1
Impôts	16,3	8,2
Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)	43,7	24,0
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,43%	34,43%
Charge (produit) d'impôts théorique aux taux en vigueur en France (A*B)	15,1	8,3
Effet des différences permanentes	-0,2	-0,2
Impôts à taux réduit et activités exonérées	0,1	0,1
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	1,2	0,2
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	0,2	-0,1
Autres éléments	-0,1	-0,1
Impôts sur le résultat	16,3	8,2
TAUX EFFECTIF D'IMPOT (CHARGE D'IMPOTS SUR LE RESULTAT RAPPORTEE AU RESULTAT TAXABLE)	37,2%	34,1%

Note 5 – Informations sectorielles

Le Groupe Palatine est, conformément aux normes définies par le Groupe BPCE, présentée selon les 3 pôles suivants :

- la banque de proximité ;
- la gestion d'actifs ;
- les autres activités.

Le pôle « Banque de proximité » recouvre l'ensemble des activités de l'entité « Banque Palatine ».

Le pôle « Gestion d'actifs » englobe l'ensemble des activités de la filiale de gestion d'actifs « Palatine Asset Management ».

A ces deux pôles, il convient d'ajouter les « Autres activités » regroupant l'activité d'assurance de la filiale « Aries Assurances », ainsi que les quotes-parts de résultats des sociétés mises en équivalence (Conservateur Finance).

L'analyse géographique des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités, le produit net bancaire du Groupe Palatine étant intégralement réalisé en France.

en millions d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs		Autres activités		Total Groupe	
	1er semestre 2014	1er semestre 2013	1er semestre 2014	1er semestre 2013	1er semestre 2014	1er semestre 2013	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	187,6	177,2					187,6	177,2
Intérêts et charges assimilés	-76,2	-70,0					-76,2	-70,0
Autres produits et charges	35,8	33,5	12,0	10,5	0,3	0,4	48,1	44,4
Frais de Gestion	-85,1	-82,8	-4,3	-4,3	-0,1	-0,1	-89,5	-87,2
Résultat brut d'exploitation	62,1	57,9	7,7	6,2	0,2	0,3	70,0	64,4
Coefficient d'exploitation	57,8%	58,8%	35,8%	41,0%	33,3%	25,0%	56,1%	57,5%
Coût du risque	-26,3	-40,3					-26,3	-40,3
Résultat des sociétés MEE					0,2	0,1	0,2	0,1
Résultat courant avant impôts	35,8	17,6	7,7	6,2	0,4	0,4	43,9	24,2
Impôt sur les bénéfices	-13,5	-6,0	-2,6	-2,1	-0,1	-0,1	-16,2	-8,2
Participations ne donnant pas le contrôle							0,0	0,0
RESULTAT NET (Part du groupe)	22,3	11,6	5,1	4,1	0,3	0,3	27,7	16,0
TOTAL ACTIF	14 912,1	13 593,0	15,2	13,3	3,4	3,7	14 930,7	13 610,0

Note 6 – Engagements

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné.

Les engagements de garantie donnés incluent les engagements par signature, ainsi que les instruments financiers donnés en garantie.

Les instruments financiers donnés en garantie incluent notamment les créances affectées en garantie dans le cadre des dispositifs de refinancement (cf. note 7 « Actifs financiers donnés en garantie »).

6.1 Engagements de financement

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de financement donnés en faveur :		
- des établissements de crédit	850,0	0,0
- de la clientèle	1 509,6	1 626,4
* Ouvertures de crédit confirmées	1 470,5	1 593,6
* Autres engagements	39,1	32,8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	2 359,6	1 626,4
Engagements de financement reçus :		
- d'établissements de crédit	613,4	1 196,7
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	613,4	1 196,7

6.2 Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de garantie donnés d'ordre :		
- des établissements de crédit	670,0	1 385,1
- de la clientèle	1 051,9	1 068,5
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	1 721,9	2 453,6
Engagements de garantie reçus :		
- d'établissements de crédit	444,8	474,9
- de la clientèle	4 562,3	4 539,5
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	5 007,1	5 014,4

Note 7 – Actifs financiers donnés en garantie

	Valeur nette comptable au 30/06/2014		
	Pensions	Actifs cédés ou affectés en garantie	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>			
Titres à revenu fixe	98,7	0,0	98,7
Actifs financiers disponibles à la vente	98,7	0,0	98,7
Prêts et créances sur la clientèle	0,0	610,9	610,9
Prêts et créances	0,0	610,9	610,9
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE	98,7	610,9	709,6

Les actifs financiers « cédés » sont des créances cédées à titre de garantie (articles L. 211-38 ou L. 313-23 et suivants du Code monétaire et financier) dans le cadre de refinancements garantis, notamment auprès de la banque centrale.

Au 30 juin 2014, les créances données en garantie relatifs aux dispositifs de refinancement correspondent aux créances mobilisées auprès de la Banque de France dans le cadre du processus TRICP pour 610,9 millions d'euros (1.308,3 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Note 8 – Compensation d’actifs et de passifs financiers

Le Groupe Palatine n’opère pas de compensation d’actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d’IAS 32.

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d’opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C’est le cas notamment des dérivés ou d’encours de pensions livrées faisant l’objet de conventions cadres au titre desquelles les critères du règlement net ou la réalisation d’un règlement simultané de l’actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu’en cas de défaillance, d’insolvabilité ou de faillite de l’une ou l’autre des parties au contrat.

Pour ces instruments, les colonnes « Actifs associés et instruments financiers reçus en garantie » et « Passifs associés et instruments financiers donnés en garantie » comprennent notamment :

- pour les opérations de pension :
 - les emprunts ou prêts résultant d’opérations de pensions inverses avec la même contrepartie, ainsi que les titres reçus ou donnés en garantie (pour la juste valeur desdits titres) ;
 - les appels de marge sous forme de titres (pour la juste valeur desdits titres) ;
- pour les opérations de dérivés, les justes valeurs de sens inverse avec la même contrepartie, ainsi que les appels de marge sous forme de titres.

Les appels de marge reçus ou versés en trésorerie figurent dans les colonnes « Appels de marge reçus (*cash collateral*) » et « Appels de marge versés (*cash collateral*) ».

Les instruments financiers sous accords de compensation non compensés au bilan sont principalement constitués d’opérations de pensions ou d’instruments dérivés traités de gré à gré.

8.1 Actifs financiers

	30/06/14				31/12/13			
	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>								
Dérivés	4,8	4,1	0,7	0,0	6,9	6,4	0,5	0,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN	4,8	4,1	0,7	0,0	6,9	6,4	0,5	0,0

8.2 Passifs financiers

	30/06/14				31/12/13			
	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>								
Dérivés	84,3	4,1	79,4	0,7	29,3	6,4	22,3	0,5
Opérations de pension	91,2	91,2	0,0	0,0	189,1	189,1	0,0	0,0
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN	175,5	95,3	79,4	0,7	218,4	195,5	22,3	0,5

Note 9 – Périmètre de consolidation

Aucune évolution de périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2013.

Filiales	30/06/14				
	Pays de constitution ou de résidence	Méthode de consolidation	Evolution du périmètre	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
PALATINE ASSET MANAGEMENT	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
ARIES ASSURANCES	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
CONSERVATEUR FINANCE	France	Mise en équivalence	-	20,0%	20,0%

Documents accessibles au public

Le présent document peut également être consulté sur les sites internet :

- de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org
- Sur le site de la Banque Palatine : www.palatine.fr,
Rubrique nous connaître, informations financières, Chiffres clés/principaux indicateurs

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de la Banque Palatine : 42, rue d'Anjou – 75008 PARIS.

Contacts

Thierry Zaragoza – Directeur général délégué en charge du Pôle Finances & Opérations Bancaires

Téléphone : 01.55.27.95.50

thierry.zaragoza@palatine.fr

Katia Gely – Directeur de la Communication

Téléphone : 01.55.27.95.15

katia.gely@palatine.fr

palatine.fr

optimisersonpatrimoine.com

financersonentreprise.com

cercle-palatine-eti.fr

Twitter : @banquepalatine

**BANQUE
PALATINE** 
L'Art d'être Banquier

Société Anonyme au capital de 538.802.680 Euros - Une Société du Groupe BPCE - Siège social : 42, rue d'Anjou - 75382 Paris Cedex 08 - Tél : 01 55 27 94 94
Siège administratif : Le Pérépole - 10, avenue Val de Fontenay - 94131 Fontenay-sous-Bois Cedex - Tél : 01 43 94 47 47 - Immatriculation : 542 104 245 RCS Paris
CCP Paris 2071 - Télex 651 322 BSPPA - BIC BSPFFRPPXXX - Swift BSPF FR PP - N° TVA intracommunautaire FR77542104245 - Membre de la Fédération Bancaire Française
et couverte par le fonds de garantie des dépôts et de résolution - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 025 988 - Titulaire de la carte
professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° T12620 délivrée par la Préfecture de Police de Paris,
garantie par la CEGC - 128 rue de la Boétie - 75378 Paris cedex 08 - www.palatine.fr